

électricité**stabilité du tarif, hausse de la taxe fédérale en 2018**

Les tarifs de l'électricité des Services industriels de Lausanne (SiL) augmenteront légèrement dès janvier 2018, notamment en raison de la hausse de la taxe fédérale liée à la Stratégie énergétique 2050. L'augmentation s'élèvera en moyenne à 0,82 ct/kWh TTC. Pour une famille consommant environ 3500 kWh/an, celle-ci représente 28 francs par année.

Les tarifs de l'électricité sont constitués de plusieurs éléments: l'énergie, l'utilisation du réseau et les différentes taxes fédérales, cantonales ou communales. Dès le 1^{er} janvier 2018, la plupart de ces composantes vont évoluer de manière à se compenser mutuellement:

- Les coûts de l'énergie électrique augmenteront de 1% en moyenne (0,07 ct/kWh pour le tarif Profil Simple), notamment en raison d'une diminution de production propre (travaux de réhabilitation à l'aménagement hydroélectrique de Lavey).
- Les coûts d'acheminement du courant sur le réseau local augmenteront de 1,3% pour le tarif Profil Simple (0,15 ct/kWh), en raison de la hausse des coûts de distribution sur le réseau des SiL. Des travaux importants sont en effet régulièrement entrepris sur les infrastructures, à l'instar du poste de transformation haute tension de Romanel-sur-Lausanne.
- Les coûts des services système, prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau national et répercutés sur tous les clients, diminueront de 0,08 ct/kWh.
- La taxe communale finançant l'éclairage public diminuera de 0,2 ct/kWh. Quant aux autres taxes cantonales et communales, elles resteront inchangées.

La seule modification notable dans le prix intégré que paient les consommateurs d'électricité est liée à la taxe perçue par la Confédération pour la RPC (rétribution à prix coûtant) et pour les mesures de protection des eaux. Cette augmentation devrait être de 0,8 ct/kWh. Ce montant ne sera toutefois connu de manière définitive qu'après la publication - en novembre 2017 - des ordonnances liées à la Stratégie énergétique 2050.

L'ensemble de ces variations conduit à une légère hausse des tarifs. Au final, le prix de l'électricité pour les ménages augmentera donc de 0,82 ct/kWh, soit environ 3,0% en moyenne. Pour une famille lausannoise de quatre personnes consommant 3'500 kWh/an, cela correspond à un montant supplémentaire d'environ 28 francs par année.

baisse du tarif de reprise de l'énergie

En raison de la mise en application de récentes directives émises par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom), les propriétaires, producteurs d'énergie solaire photovoltaïque, verront le tarif de reprise de l'énergie refoulée dans le réseau diminuer dès le 1^{er} janvier 2018.

Désireux de maintenir un tarif de reprise de l'énergie aussi attractif que possible, les SiL, pour leur zone de desserte, ainsi que l'ensemble des distributeurs d'électricité vaudois, en concertation avec les services concernés de l'Etat de Vaud, ont décidé de favoriser la valorisation des certificats d'énergie (appelés également garanties d'origine) produits sur le territoire vaudois. Les SiL incluent donc automatiquement la valorisation des garanties d'origine dans leurs tarifs de reprise, limitant ainsi fortement leur baisse.



Le tarif de reprise pour le courant d'origine photovoltaïque passe ainsi de 11,8 ct/kWh à 10,2 ct/kWh pour une puissance unitaire de l'installation de production inférieure ou égale à 30 kW. Pour une puissance de production comprise entre 30 et 500 kW, ce montant recule de 7,91 ct/kWh à 7,0 ct/kWh.

Même avec cette diminution, le tarif des SiL reste largement plus avantageux que la moyenne suisse des tarifs de reprise de l'énergie (source : statistiques de l'association des producteurs d'énergie indépendants (vese)).

augmentation de la production d'électricité d'origine renouvelable

Les SiL poursuivent une politique énergétique active, afin de garantir une utilisation efficace de l'énergie et un approvisionnement sûr et responsable. La part des énergies renouvelables dans leur fourniture d'électricité se monte à 90,3 % en 2016. De plus, les projets de production locale d'électricité à partir de sources renouvelables ne cessent de se diversifier. Au parc de centrales photovoltaïques développé par la société SI-REN, entièrement aux mains de la Ville de Lausanne, vient s'ajouter la production solaire encouragée par les SiL grâce au produit clé-en-main « solanne », qui permet aux propriétaires privés de bénéficier de l'électricité produite sur leur toit. La réalisation, à terme, du parc éolien EolJorat Sud permettra également d'augmenter de manière significative la production locale d'origine renouvelable.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels, 021 315 82 00**
- **Marc-Antoine Surer, chef du service commercial des Services industriels de Lausanne, 021 315 81 10**

Sur internet : www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 31 août 2017